

Les réunions des instances

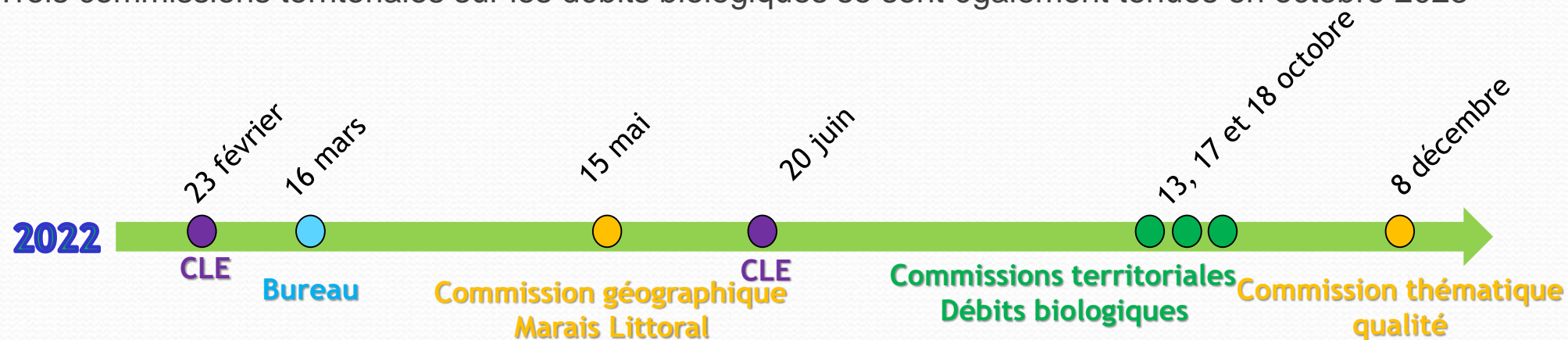
La CLE s'est réunie à 2 reprises, le Bureau une seule fois.

La commission géographique « Marais-Littoral » s'est réunie en mai 2023,

la commission thématique « Qualité – Intrants et rejets polluants » s'est réunie en décembre 2023.

Trois commissions territoriales sur les débits biologiques se sont également tenues en octobre 2023

Renouvellement complet de la CLE entre le 10 août et le 23 novembre 2023



Extraits de points à l'ordre du jour et décisions prises lors des CLE et Bureaux en 2023

	<u>Date et lieu</u>	<u>Extraits des Ordre du jour et avis rendus</u>
<u>CLE</u>	<u>23/02/2023</u> <u>Saint Laurent de Cognac (16)</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Avis favorable avec recommandations sur la candidature OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective) Créacé supérieur Charentes Périgord dossier 2023-01 ❖ Avis favorable avec recommandations sur le dossier règlementaire 2023-06 de restauration continuité écologique à la retenue de Malvy à Mosnac-St-Simeux (16) ❖ Avis favorable avec recommandations sur le dossier de déclaration 2023-12 pour la création d'une réserve collinaire pour l'irrigation à St Martin le Pin (24)
<u>BUREAU</u>	<u>16/03/2023</u> <u>Saintes (17)</u> <u>Mixte Visio</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion des avis soumis à la CLE (dont Exemple sur Avis sur la révision de deux PPRI); ❖ Echange sur l'ordre du jour prévisionnel de la prochaine réunion plénière de la CLE ; ❖ Perspectives de renouvellement complet de la CLE
<u>CLE</u>	<u>20/06/2023</u> <u>Saint Laurent de Cognac (16)</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adoption du schéma d'organisation de la gestion des dossiers reçus pour information et pour avis ❖ Adoption du bilan annuel d'activité de la CLE en 2022 ❖ Avis favorable sur la demande de labellisation EPAGE du SMABACAB dossier 2023-70 ❖ Adoption du bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques sur le secteur estuaire/marais/littoral (disposition F82) ❖ Avis favorable avec recommandations sur le dossier règlementaire 2023-75 de demande d'augmentation ponctuelle du débit d'exploitation du forage des Seigelards, commune de ST-CIERS-SUR-BONNIEURE (16)

Les commissions réunies en 2023

	<u>Date et lieu</u>	<u>Extraits des Ordre du jour</u>
Commission géographique Marais-Littoral	<u>15/05/2023</u> <u>Rochefort (17)</u> <u>Mixte Visio</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2016-2018 dans le secteur marais, estuaire et îles - disposition F82 ; ❖ Détermination des débits biologiques estuariens (état d'avancement) -disposition E53 ; ❖ Bilan quantité et qualité de l'eau à l'échelle du Parc Naturel Marin (PNM) de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. - dispositions F82, F83
Commission thématique Qualité, Intrants et rejets polluants	<u>08/12/2023</u> <u>Saintes (17)</u> <u>Mixte Visio</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Commission thématique « Qualité – Intrants et rejets polluants » du SAGE Charente : Instance de concertation élargie issue de la CLE ❖ Etude Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour l'Assainissement Non Collectif (ANC) : Bilan, avancement, perspectives - disposition F75 ❖ Evaluation de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019-2021 : Bilan, avancement, perspectives - disposition F82
Commissions territoriales Débits biologiques	<u>13, 17 et 18</u> <u>octobre 2023</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 13 octobre (Martignac) : Commission Territoriale Seugne / Trèfle ❖ 17 octobre (Saint-Fraigne) : Commission Territoriale Aume Couture ❖ 18 octobre (Matha) : Commission Territoriale Antenne



Réponses aux demandes d'avis au titre du code de l'environnement (26 en 2023)

- **5 avis** émis en **CLE** : avis favorables avec recommandations.
- **2 avis** émis par le **Bureau** : favorables lors de la séance du 16 mars 2023 (2 PPRI).
- **7 avis** favorables assortis de recommandations par le **président de la CLE, après consultation du Bureau.**
- **12 autres demandes**, avec réponse du **Président de la CLE avec rappel des dispositions et règles applicables.**

Autres sujets validés par la CLE

- Adoption du schéma d'organisation de la gestion des dossiers reçus pour information et pour avis
- Adoption du bilan annuel d'activité de la CLE en 2022
- Adoption du bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques sur le secteur estuaire/marais/littoral (disposition F82)

Sollicitations et informations émises par la CLE

- ❖ Mme la Préfète de la Charente – mars 2023 – courriers S23005 – Intégrer les EPCI à la CLE.
- ❖ M. le Président de la Communauté de communes Val de Charente (16) – mai 2023 - courrier S22008 - Associer la CLE et l'EPTB Charente à l'élaboration du PLUi.
- ❖ M. les Présidents de FNE NA + Nature Environnement 17 + SOS Rivières et Environnement – août 2023 - courrier S23015 – Réponse sur le courrier et commentaires reçus portant sur les diagnostics des PTGE de la Charente aval et de la Seugne.

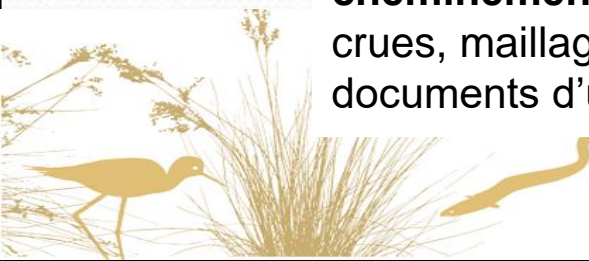


Principales réalisations en lien avec des dispositions en cours de mise en œuvre

- Dispo A02 - A04 - A05 – animation du SAGE – Travail sur l'élaboration du tableau de bord SAGE et recueil des données des indicateurs - Echanges inter-SAGE sur les Débits biologiques et les tableaux de bord SAGE.
- **Dispo A12 – Validation du plan d'adaptation au changement climatique Charente 2050, présentation en CLE**
- Dispo E55 – Bilan étiage présenté en CLE
- Dispo E65 – Etat d'avancement PTGE présenté en CLE
- Dispo E53 – Etude débits biologiques
- Dispo B14 / C24 à 26 / Règle 1 – Participation aux réflexions locales sur le sujet des zones humides (Antenne, CDC Mellois, Grand Cognac, CDA La Rochelle, CDC Aunis Sud...)

Poursuite de la diffusion des informations en lien avec la Dispo C27 – Validation de la délimitation et de caractérisation des têtes de bassin versant

Dispo B13, B14, B15, C24, C28, D44 et D45 – Poursuite de la diffusion du guide « Intégrer le cheminement de l'eau dans l'aménagement du territoire » (zones humides, zones expansion de crues, maillage bocager et réseau hydrographique), notamment pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme



Principales réalisations en lien avec des dispositions en cours de mise en œuvre (suite)

- **Dispo B14 – Poursuite de la diffusion des données sur l'identification des zones préférentielles d'écoulement**
- **Dispo D39 – poursuite de la mise en œuvre du PAPI d'intention du marais de Brouage et de l'étude stratégique de sécurisation des biens et personnes.**
- Dispo D40 / 41 et 44 – Réflexion sur la stratégie de ralentissement dynamique des crues avec réorientation de l'étude sur la question des zones d'expansion des crues.
- D43 – développement d'un site web e-crue et réalisation d'un plan de sensibilisation
- Dispo F75 – choix du bureau d'études AMONIA, **réalisation de l'étude** pour l'identification des Zones à Enjeu Environnemental (**ZEE**) pour prioriser les contrôles de l'Assainissement Non Collectif (ANC) , réalisation de comité technique et d'une commission thématique qualité
- **Dispo F82 - Analyse, harmonisation et valorisation des suivis qualité (définition et développement d'un site web). Validation du bilan qualité et état des milieux sur le secteur marais et estuaire en commission géographique Marais-Littoral**
- Dispo F84 - **Choix du prestataire et déploiement de la métrologie** en lien avec le suivi qualité pour la détermination des flux
- Dispo F86 - Réflexion sur les perturbateurs endocriniens pour identifier les stations d'intérêt



Autres actions sur les Dispositions en cours de mise en œuvre

- Diverses dispositions : participation aux groupes de travail, comités techniques ou comités de pilotage sur des études en relation avec les dispositions du SAGE :
 - ✓ Cahier des charges sur les études de révision de seuils de gestion ,
 - ✓ programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) des milieux aquatiques, PAOT
 - ✓ programmes Natura 2000,
 - ✓ programmes Re-Sources (AEP),
 - ✓ etc...

